

Lettre d'infos grandes cultures bio

numéro 8
octobre 2014



• FRAB •

Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne

Sommaire

Les chiffres clefs

A la Une :

FRAB: une nouvelle chargée de mission GC

p. 2

Elaboration d'un guide des matières fertilisantes bio

Nouveau traitement contre la carie commune

Les aliments bio ont une meilleure composition nutritionnelle

p. 3

L'ITAB a étudié de nouvelles variétés de blé tendre

Bilan de campagne

Des infos sur les OGM

p. 4

Définition des SIE

En région

Projet parrainage et prêt de matériel

p. 5

Nouveau séchoir chez Acolyance

Mobilisation de la FRAB

p. 6

Un peu de lecture

Agenda

Les chiffres clefs

1 Français sur 2 consomme régulièrement bio. En 2013, le marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a été estimé à **4,56 milliards d'euros** : 4,38 milliards € (soit + 9% par rapport à 2012) pour la consommation à domicile et 0,18 milliards € (+1,8%) pour les achats de produits bio servis en restauration collective.

Parallèlement, pour répondre à la demande grandissante, les surfaces certifiées en bio ont progressé de 9 % en 2013 pour dépasser le million d'hectares soit environ **4%** de la SAU française.

Pour plus d'informations, l'Agence Bio a publié deux documents sur la consommation des produits bio : « La bio marque des points auprès des français et se mobilise pour renforcer la tendance » et « [59% des restaurants collectifs servent des produits bio : le potentiel de développement se confirme](#) ».

A la une

Une nouvelle chargée de mission grandes cultures depuis le 21 Août !

Aurélié DUMORTIER, à la FRAB depuis 2011 et au poste de chargée de missions Grandes Cultures et animatrice de Pain Bio Champardenne depuis 2013, a quitté la FRAB le 29 Août 2014. Elle est partie mûrir son projet d'installation en Agriculture Biologique et qui sait peut-être même en grandes cultures. Nous la remercions pour le travail apporté sur les différentes missions qu'elle a occupées et pour l'énergie qu'elle a su déployer au service de l'AB en région. Nous lui souhaitons bonne route.

Quant à moi, Céline BARRERE, je suis arrivée le 21 Août. Je prends le relais d'Auré-

lie sur toutes les missions qu'elle avait, autrement dit nous aurons

l'occasion de travailler ensemble au développement des filières grandes cultures en Champagne-Ardenne.

En attendant de vous rencontrer, je me tiens à votre disposition pour toute information, n'hésitez pas à me contacter au 03.26.64.85.11 ou sur mon adresse email

c.barrere@biochampagneardenne.org.



Lettre d'info Grandes cultures bio n°8

Fédération Régionale des AgroBiologistes de Champagne-Ardenne

Céline BARRERE, Ch. de missions Grandes Cultures et animatrice Pain Bio Champardenne

T : 03 26 64 85 11 | F : 03 26 64 96 80 | W : www.biochampagneardenne.org/



Participez à l'élaboration du premier guide des matières fertilisantes bio

L'ITAB (Institut Technique en Agriculture Biologique) mène, par le biais de Pauline Branthomme en stage de fin d'étude, une étude de faisabilité sur la création d'un catalogue des matières fertilisantes en utilisables en AB en France. Ce catalogue recenserait aussi bien les produits que les fournisseurs. Dans ce cadre, un questionnaire destiné aux agriculteurs a été créé afin de :

- connaître le besoin des agriculteurs pour un tel catalogue ;
- récolter leurs avis sur le fond et la forme de celui-ci s'ils le jugent nécessaire.

Le questionnaire est rapide (10 minutes maximum) et est accessible [ici](#).

N'hésitez pas à apporter votre contribution !

CARIE COMMUNE : Une ouverture pour le traitement des semences !

Un nouveau produit de traitement des semences de céréales à pailles est désormais autorisé. Il s'agit du Copseed, diffusé par Nufarm, spécialité à base de sulfate de cuivre autorisée en AB (la quantité de cuivre à l'hectare est minime puisqu'il s'agit d'un traitement de semences). Pour plus d'informations, sur les conditions d'emploi et d'usages, veuillez consulter le site Ephy. L'efficacité du Copseed pour empêcher la germination des spores de carie est d'un niveau très correct. Il n'en reste pas moins que l'utilisation d'un traitement de semences en AB prend place dans une stratégie globale, où la prévention est la clé du contrôle des maladies (rotations diversifiées, éviter le retour sur une parcelle contaminée, contrôler les récoltes, utiliser des semences saines...). Copseed vient renforcer les moyens de lutte utilisables contre la carie, aux côtés du Cerall, seul produit autorisé jusqu'ici en usage contre la carie, mais dont la distribution était limitée aux stations de semences.



Autre nouvelle: concernant la production de semences, le Ministère de l'Agriculture a accordé une dérogation à la norme «0 carie» pour autoriser, pour la campagne 2014/2015, la certification de lots de semences non traitées pour la présence maximale de 20 spores de *Tilletia* sp. par gramme de semences. Ces lots porteront la mention «présence maximale de 20 spores/g de *Tilletia* sp.» sur l'étiquette de certification. La possibilité, en parallèle, de l'utilisation d'un nouveau produit de traitement des semences est donc la bienvenue.

Source : ITAB

Pour plus d'informations : [La fiche technique de la carie qui attention date de 2007](#) ; le document « [Carie du blé : agir avant qu'il ne soit trop tard !](#) »

Les aliments bio ont une meilleure composition nutritionnelle !

Une nouvelle étude scientifique comparant les fruits, légumes et céréales bio et non bio a été menée par des experts principalement européens dans le cadre de l'Université de Newcastle. Leurs résultats ont été publiés récemment dans le British Journal of Nutrition. Leur étude s'est basée sur 343 publications (sélectionnées parmi plus de 17 000 publications étudiées). De cette méta-analyse, la plus grande jamais réalisée sur la problématique, il ressort que les produits bio com-

portent significativement moins de métaux lourds (tel que le cadmium), moins de nitrites et nitrates, moins de résidus de pesticides (4 fois moins en fréquence) et à l'inverse plus d'antioxydants.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le communiqué de presse en français [ici](#) et l'article original en anglais [là](#).

Blé tendre : de nouvelles variétés étudiées par l'ITAB

L'ITAB étudie les comportements agronomiques et technologiques des variétés de blé tendre depuis 2004. Les informations acquises sont rassemblées dans le « Référentiel blé AB ». Des fiches variétés sont disponibles en ligne.

Les essais de comparaison de variétés de blé tendre sont menés par les Chambres d'Agriculture, des structures professionnelles biologiques,

ARVALIS, l'INRA, des coopératives, des semenciers... Ces études ont permis la réalisation de trois nouvelles fiches, elles concernent les variétés : Molinera, Rubisko et Togano. De ce fait, il existe aujourd'hui 29 fiches.

Vous retrouverez ces fiches sur le site de l'ITAB, à l'adresse suivante : <http://www.itab.asso.fr/itab/varietes-bles.php>.



Bilan de campagne 2013-2014, par la commission Grandes Cultures

Une réunion a été organisée début septembre par Julie Gall, chargée de missions Grandes Cultures à la FNAB. Elle a permis de réunir les chargés de mission des différentes régions. Une synthèse nationale a été établie.

Globalement, l'année est moyenne à difficile pour les céréales d'hiver. La moitié Nord a été particulièrement touchée par la rouille jaune et par un problème de germination sur pied. Les conditions climatiques particulières de cette campagne (hiver doux, sécheresse printanière, pluies avant récolte...) n'ont pas permis d'avoir de bons rendements. De même, la qualité n'est pas au rendez-vous (protéines et/ou temps de chute et/ou PS). Cependant ces résultats sont très variables d'une variété à l'autre.

Les céréales de printemps semblent avoir moins soufferts que celles d'hiver et les résultats sont donc meilleurs. En ce qui concerne les féveroles, les résultats sont très aléatoires et il est impossible de dégager une tendance globale. Les mélanges sont plutôt bons, en revanche, il existe toujours des réticences de la part des opérateurs économiques concernant la collecte de ces derniers. Les cultures d'été s'annoncent bonnes.

Les quatrièmes coupes de luzerne débutaient au moment de la réunion. Les résultats en luzerne s'annoncent bons étant donné la pluviométrie dont a pu bénéficier la culture en fin d'été.

Le marché et les prix se maintiennent. Plusieurs intervenants ont mentionnés que le marché était demandeur en grand épeautre et soja.

Inf'OGM publie un numéro spécial pour comprendre les débats actuels sur les OGM

Depuis 1999, Inf'OGM collecte, analyse, croise et commente les informations réglementaires, politiques et techniques sur les OGM. Ce travail sérieux et pointu leur a permis d'être une référence dans le domaine, y compris auprès de la presse généraliste et des autorités françaises et européennes.

Pour la rentrée, Inf'OGM publie un numéro spécial de leur magazine papier, faisant le point sur l'état des

grands débats sur les OGM : Qu'est-ce qu'un OGM ? Qu'est-ce que la transgénèse ? Quels sont les avantages et les inconvénients de l'utilisation des OGM ? Quels sont les risques des OGM pour la santé ? Les OGM peuvent-ils nourrir le monde ? Qu'est-ce que le brevetage du vivant ?

Pour lire le sommaire puis le document, rendez-vous [ici](#).

Définition finale des SIE pour les aides de la PAC 2015

Les dernières modifications des aides de la PAC 2015 sont désormais connus pour ce qui concerne la définition des surfaces d'intérêt écologique (SIE).

Les principales décisions sur la mise en œuvre de la nouvelle PAC ont été annoncées lors du Conseil supérieur d'orientation agricole le 27 mai 2014. Des échanges constructifs avec les partenaires courant juillet ont permis de fixer les principales lignes du verdissement, et d'échanger sur certaines modalités techniques qui restaient à définir, notamment la liste précise des surfaces d'intérêt écologique (SIE).

Ces dernières modalités sont désormais arrêtées suite à une ultime réunion avec les organisations professionnelles agricoles qui s'est tenue le 17 septembre, et avec la publication le 25 septembre au Journal Officiel de l'Union européenne d'un acte délégué rectifiant le coefficient de pondération pour les surfaces portant des plantes fixant l'azote, qui passe de 0,3 à 0,7. Cela permet une meilleure prise en compte de ces surfaces. En effet 1 ha de ces surfaces équivaldra à 0,7 ha de SIE.

Avec ce dernier point qui manquait au tableau, la liste précise des SIE et la façon de les comptabiliser est calée. Ainsi, les agriculteurs savent désormais ce qui leur permettra de répondre à l'un des trois critères du verdissement à savoir la présence de SIE correspondant à au moins 5% des terres arables de leur exploitation.

Les points notables sont les suivants :

- toute la liste des SIE possibles proposée par la France au vu des textes européens a été rete-

nue;

- les SIE comporteront les haies ou bandes boisées, les arbres isolés, alignés ou en groupe, les bandes tampons et les bordures de champs, les mares, les fossés et les murs traditionnels en pierre et les terrasses, ainsi que les bandes d'hectares bordant les forêts (si elles ont une largeur minimum d'un mètre). Des règles précises sur les dimensions de ces éléments ont été définies. Les hectares en agroforesterie qui reçoivent ou ont reçu une aide au titre du 2ème pilier de la PAC et les terres en jachères font aussi partie des SIE;

- elles comporteront aussi les taillis à courte rotation sans utilisation d'engrais minéraux ni de produits phytopharmaceutiques, ainsi que les cultures dérobées ou à couverture végétale implantées entre le 1er juillet 2015 et le 1er octobre 2015 par ensemencement d'un mélange. La liste précise des essences et des espèces éligibles a été fixée;

- les surfaces portant des plantes fixant l'azote feront partie des SIE. Pour des raisons de simplicité et éviter des contrôles lourds supplémentaires, aucune exigence de pratique particulière sur ces surfaces ne sera ajoutée. La liste des cultures possibles a été arrêtée. Elle comprend notamment le pois, la féverole, les lupins, la luzerne, le soja, les trèfles et le sainfoin.

Source : Communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture du 26/09/2014

En région

Projet parrainage et prêt de matériel

La FRAB, grâce au financement de l'Agence de l'eau Seine Normandie, mène une action sur l'accompagnement des céréaliers bio. Cela se traduit concrètement par des demi-journées d'échanges, la mise en place de systèmes de parrainage et de prêt de matériel.

Le parrainage

Le parrainage, c'est l'association d'un agriculteur biologique expérimenté (le parrain) à un agriculteur en conversion ou en installation (le filleul). Les objectifs sont 1) de faciliter la période de conversion du filleul grâce à l'expérience et les conseils du parrain sur les aspects techniques agricoles et sur la gestion économique de l'exploitation et 2) d'intégrer plus facilement le réseau professionnel biologique. (...)



Vous avez des connaissances et souhaitez les partager ? Vous êtes nouveau en agriculture bio et avez besoin d'échanger avec des personnes expérimentées ? N'hésitez plus, contactez la FRAB !

Le prêt de matériel

Le prêt de matériel consiste à se faire prêter gratuitement sur une courte période un matériel par un autre agriculteur bio proche de chez vous.

Vous avez envie d'essayer un matériel ? Votre matériel est indisponible ? Peu importe la raison, si vous avez un problème de matériel, il se peut qu'un de vos voisins bio ait la solution !

A l'inverse, vous avez du matériel et vous envisagez de le prêter, contactez-nous pour que l'on vous intègre à notre base de données.

Contact FRAB : Céline Barrère 03.26.64.85.11

Acolyance investi dans un séchoir pour le silo de Chauny (02)

Acolyance poursuit son développement et peut dresser un premier bilan positif de la récolte 2014 avec une augmentation de sa collecte. Cette année a été marquée par des problématiques qualités sur les blés tant au niveau de l'hagberg que de la protéine mais plus de 85% des blés seront valorisés par les moulins régionaux. En effet, l'objectif d'Acolyance est de travailler en partenariat avec des acteurs locaux pour une meilleure cohérence avec les fondamentaux de l'agriculture biologique.

Afin d'accompagner le développement de son activité bio, Acolyance a investi dans un nouveau séchoir au silo bio de Chauny. Ce dernier sera opérationnel pour la prochaine campagne maïs.

N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez avoir plus d'informations.

Cécile RANNOU - 06 21 20 06 65

Marc MOUNY - 06 23 13 12 74

Mobilisation de la FRAB le 6 Octobre

La FRAB Champagne-Ardenne a interpellé ses producteurs, la société civile, via des associations de consommateurs ou des associations environnementales et des représentants politiques à la rejoindre le 6 octobre dernier. Elle défend les aides au maintien PARTOUT ET POUR TOUS car les risques de disparition de certaines fermes sont réels. Elle a appelé à une mobilisation ce jour-là afin d'interpeller les pouvoirs publics sur la portée de cette décision et a proposé le retour à l'enveloppe initiale afin que toutes les fermes bio champardennaises puissent bénéficier de l'aide au maintien.

Ainsi, près d'une centaine de personnes étaient réunies devant la DRAAF. Une délégation de la FRAB est entrée en réunion, dans une posture constructive. Les revendications ont été entendues, ce qui a permis d'entrer en négociation. Dans ce contexte, des entrevues ont été obtenues avec les différents décideurs.



Un peu de lecture

Guide de culture : Soja bio – 2014, 2014, AUBERT Claude, BICHET Marjorie, COTE Patrice et al., 19 p., éd. CETIOM (Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains)

Elle développe les thèmes suivants : Avant de semer (choix de la parcelle, place dans la rotation) ; Culture intermédiaire avant soja ; Variétés ; Implantation ; Inoculation ; Fertilisation ; Irrigation ; Désherbage ; Maladies ; Ravageurs ; Récolte et conservation ; Stades repères.

Pour le trouver : <http://www.cetiom.fr/publications/guides-de-culture/guide-de-culture-soja-bio-2014/>

Fiche technique : La culture de la féverole en AB, 2014, CHAILLET Isabelle, BIARNÈS Véronique, FONTAINE Laurence et al., 12 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) / ARVALIS - INSTITUT DU VEGETAL

Pour la trouver : http://itab.asso.fr/downloads/Fiches-techniques_culture/fiche-feverole.pdf

Fiche technique : Le pois protéagineux en AB, 2014, CHAILLET Isabelle, BIARNÈS Véronique, FONTAINE Laurence et al., 8 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) / ARVALIS - INSTITUT DU VEGETAL

Pour la trouver : http://itab.asso.fr/downloads/Fiches-techniques_culture/fiche-pois.pdf

Pour plus d'info,
n'hésitez pas à
consulter notre
site ou à nous
contacter!

Agenda

14/10/2014 : Elevage bovin bio - Convertir sa ferme en élevage laitier et allaitant

Simulation de conversion du Gaec Ponsin à Stonne dans les Ardennes de 9h30 à 12h30

14/10/2014 : Journée d'échanges d'Agrobio en Champagne sur la mixité et l'agriculture biologique de 9h30 à 12h. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez y participer!

27/10/2014: Journées d'échanges d'Agrobio en Champagne sur le maraîchage bio

Accueil des nouveaux maraîchers et bilan de la saison 2014 de 9h30 à 15h

29/10/2014: Ferme bio ouverte chez Anthony Masselot - Progressivement et sûrement, le bio s'adapte en Haute-Marne, exploitation en polyculture-élevage allaitant

19/11/2014: Vigne Bio Ouverte chez un caviste dans l'Aube sur le marché du champagne bio, détails à venir sous peu

26 et 27/11/2014: Les journées d'automne FNAB 2014

Les journées d'automne du réseau FNAB auront lieu à Sète (34) les 26 et 27 novembre prochains. Elles offrent un espace de débat libre et informel ainsi qu'un temps de convivialité garanti. Ces 2 jours permettent d'imaginer ensemble le modèle de développement de la bio de demain. Elles démarreront l'après midi du 26 pour permettre des arrivées dans la matinée et s'achèvera en début d'après-midi du 27 pour faciliter les départs. Le colloque public sera le 26 au soir. Un séminaire interne sera proposé aux administrateurs nationaux et coordinateurs sur le sujet de la réforme territoriale et de l'évolution des structures du réseau FNAB. Vous êtes les bienvenus. **Contactez-nous pour vous inscrire !**

avec le soutien de :



RÉGION
CHAMPAGNE
ARDENNE



Lettre d'info Grandes cultures bio n°8

Fédération Régionale des AgroBiologistes de Champagne-Ardenne

Céline BARRERE, Ch. de missions Grandes Cultures et animatrice Pain Bio Champardenne

T : 03 26 64 85 11 | F : 03 26 64 96 80 | W : www.biochampagneardenne.org/